

À la recherche d'un emploi

Lee Grenon

Les chômeurs ont vu leurs techniques de recherche d'emploi se modifier au cours des 20 dernières années. Désormais, ils privilégient les annonces d'offres d'emploi et leur réseau personnel et délaissent les services professionnels tels que les bureaux de placement publics et les syndicats. Par ailleurs, ils optent de plus en plus soit pour une démarche faisant appel à quatre techniques ou plus sur une période typique de quatre semaines, soit pour une démarche plus étroite limitée à une seule technique. Ces changements sont plus marqués chez les chômeurs de longue date (voir *Source des données et définitions*).

La recherche d'emploi consiste à se renseigner sur les postes et les employeurs et à offrir ses services. Les employeurs, les bureaux de placement, les amis, la parenté, les syndicats et les annonces d'offres d'emploi sont autant de sources d'information, et les moyens utilisés peuvent représenter une activité dynamique et structurée ou passive et informelle. Malgré un délaissement des techniques de recherche privilégiant les établissements spécialisés (graphique), le nombre moyen de techniques de recherche d'emploi mises en oeuvre par les chômeurs sur une période typique de quatre semaines est demeuré relativement stable depuis 1977, se maintenant entre 1,9 et 2,1 techniques par année.

Contact direct plus fréquent

Communiquer directement avec les employeurs est demeuré, sauf de rares exceptions, la technique de recherche d'emploi la plus répandue au cours des 20 dernières années (tableau 1),

Lee Grenon est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-5254.

Source des données et définitions

Enquête sur la population active

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête-ménage menée chaque mois par Statistique Canada. L'enquête divise la population en âge de travailler selon trois catégories mutuellement exclusives : personne occupée, chômeur, et inactif. Pour chacune de ces catégories, l'enquête fournit des données descriptives et explicatives.

La **durée du chômage** désigne une période ininterrompue de chômage.

Les **chercheurs d'emploi en chômage** sont ceux qui, durant la semaine de référence, étaient sans emploi, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines, et étaient disponibles pour travailler. Ce ne sont pas tous les chômeurs qui sont à la recherche d'un emploi. Les travailleurs mis à pied temporairement qui s'attendaient à reprendre le travail et qui étaient disponibles pour travailler, et ceux qui devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence et qui étaient aussi disponibles pour travailler,

ne sont pas tenus d'avoir cherché du travail pour être considérés comme des chômeurs.

Les **chômeurs de longue date** sont ceux qui demeurent continuellement en chômage pour plus d'une année.

Méthodes de recherche d'emploi

L'EPA identifie huit méthodes de recherche d'emploi utilisées par les chômeurs au cours des quatre dernières semaines. Si plus d'une méthode a été utilisée, chacune d'elles a été répertoriée. Ces méthodes sont :

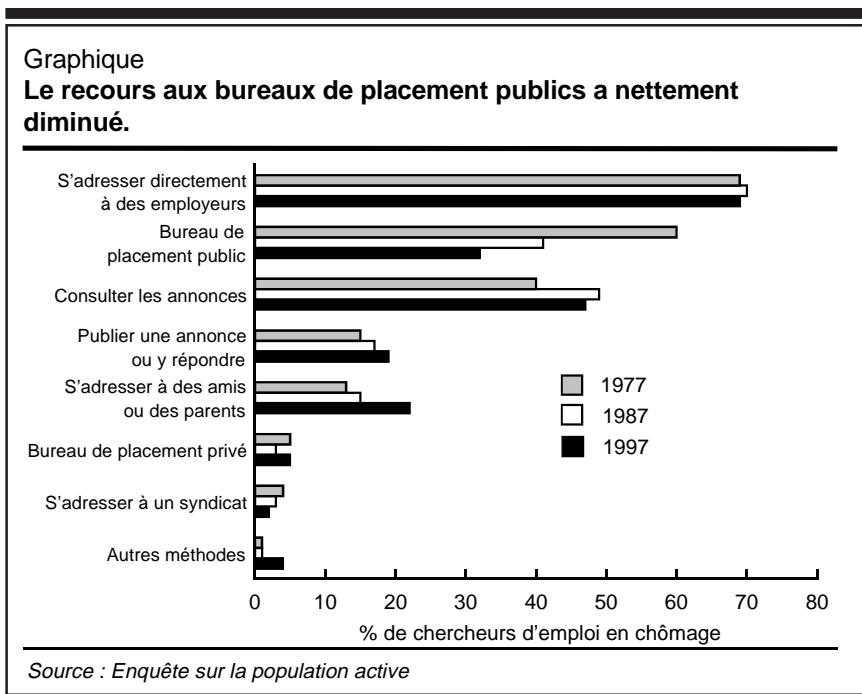
- s'adresser à un bureau de placement public;
- s'adresser à un bureau de placement privé;
- s'adresser à un syndicat;
- s'adresser directement à des employeurs;
- s'adresser à des amis ou des parents;
- publier une annonce ou répondre à une annonce;
- consulter les annonces;
- autres méthodes.

peu importe la durée du chômage, l'âge, le sexe et la scolarité du chômeur (tableau 2).

Mais plus la période de chômage est longue, plus le contact direct avec un employeur diminue. Il se peut qu'un «épuisement» commence à se faire sentir chez certains à mesure que s'écourte la liste des employeurs potentiels (Canada, 1986). En 1997, 71 % des personnes à la recherche d'emploi au chômage depuis 5 à 26 semaines ont communiqué avec un employeur au moins une fois au cours de la période de référence de quatre semaines de l'EPA, contre 63 % pour ceux qui étaient sans emploi depuis plus d'un an.

Au fil des ans, le contact direct avec les employeurs a gagné en popularité chez les hommes et les jeunes chômeurs à la recherche d'emploi (15 à 24 ans). À l'opposé, les femmes sont maintenant moins portées à communiquer directement avec les employeurs.

(La plupart des autres techniques de recherche d'emploi sont des activités qui précèdent le contact direct avec un employeur. Les répondants ne mentionnent peut-être pas toutes les activités intermédiaires qui aboutissent à ce contact, si bien que celles-ci sont possiblement sous-évaluées [Clemenson, 1987].)



prestataires ordinaires de l'assurance-emploi ne recevant aucune autre rémunération diminuée régulièrement depuis le début des années 90. La chute des prestataires et de l'utilisation des bureaux de placement publics s'est produite durant une période caractérisée par la croissance de l'emploi et par une transformation profonde du rôle des services d'emploi à tous les échelons du gouvernement¹. De même, tous les chômeurs à la recherche d'emploi ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi et tous les prestataires de l'assurance-emploi ne sont pas nécessairement des chômeurs à la recherche d'emploi².

Durant la première année de chômage, le recours à un bureau de placement public devient plus fréquent à mesure que la durée du chômage

Recours moins fréquent aux bureaux de placement publics

Le changement le plus notable survenu dans les techniques de recherche d'emploi au cours des 20 dernières années est sans doute la baisse de l'utilisation des bureaux de placement publics. En 1977, pendant une période typique de quatre semaines, 60 % de tous les chômeurs à la recherche d'emploi se sont adressés à un bureau de placement public. En 1987, ce pourcentage s'établissait à 41 % et en 1997, à 32 %. De 1977 à 1984, le recours à un tel service est passé du deuxième au troisième rang des techniques de recherche d'emploi. Ainsi, les personnes à la recherche d'emploi sont désormais plus portées à consulter les annonces d'offres d'emploi qu'à s'adresser à un service public.

Ce recul est d'autant plus marquant que de nombreux chômeurs sont tenus par la loi de se présenter à un bureau de placement public. En effet, ceux qui veulent recevoir des prestations d'assurance-emploi doivent s'inscrire à un Centre d'emploi du Canada. Par ailleurs, le nombre de

Tableau 1
Méthodes de recherche d'emploi utilisées par les chercheurs d'emploi en chômage

	1977	1982	1987	1992	1997
	milliers				
Chercheurs d'emploi	783	1 214	1 120	1 528	1 284
S'adresser directement à des employeurs	537	863	785	1 060	882
Bureau de placement public	470	604	459	582	408
Consulter les annonces	313	560	550	893	608
Publier une annonce ou y répondre	114	175	187	294	241
S'adresser à des amis ou des parents	99	158	173	301	279
Bureau de placement privé	40	47	32	55	67
S'adresser à un syndicat	31	41	30	44	24
Autres méthodes	8	10	15	26	47
	%				
Chercheurs d'emploi	100	100	100	100	100
S'adresser directement à des employeurs	69	71	70	69	69
Bureau de placement public	60	50	41	38	32
Consulter les annonces	40	46	49	58	47
Publier une annonce ou y répondre	15	14	17	19	19
S'adresser à des amis ou des parents	13	13	15	20	22
Bureau de placement privé	5	4	3	4	5
S'adresser à un syndicat	4	3	3	3	2
Autres méthodes	1	1	1	2	4

Source : Enquête sur la population active
 Nota : La somme des nombres et des pourcentages ne correspond pas aux totaux en raison des possibilités de réponses multiples.

Tableau 2

Recours aux méthodes de recherche d'emploi selon certaines caractéristiques, 1997

	S'adresser directement à des employeurs	Bureau de placement public	Consulter les annonces	Publier une annonce ou y répondre	Amis ou parents	Bureau de placement privé	Syndicat	Autres méthodes
	%							
Les deux sexes	69	32	47	19	22	5	2	4
Hommes	71	34	45	18	22	5	3	3
Femmes	66	29	50	20	21	5	-	4
Âge								
15 à 24 ans	75	26	43	16	21	3	-	3
25 à 34 ans	68	36	50	21	23	6	2	4
35 à 44 ans	67	35	49	19	22	6	2	4
45 à 54 ans	65	32	49	19	22	6	3	4
55 à 64 ans	60	29	47	17	20	6	4	3
65 ans et plus	62	--	48	--	--	--	-	--
Niveau d'instruction								
Moins d'une 9 ^e année	69	28	37	9	18	3	2	2
Études secondaires partielles	70	28	45	15	22	3	1	3
Diplôme d'études secondaires	68	34	51	21	23	6	1	3
Études postsecondaires partielles	71	33	49	20	22	6	--	5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	68	35	49	20	21	6	4	4
Diplôme universitaire	67	31	49	26	25	10	--	8
Durée du chômage								
4 semaines ou moins	69	28	39	16	18	5	2	3
5 à 13 semaines	71	33	49	20	22	5	2	4
14 à 26 semaines	71	34	51	21	24	6	3	4
27 à 52 semaines	67	35	53	20	23	6	2	4
53 semaines et plus	63	32	54	18	23	4	1	4

Source : Enquête sur la population active

Nota : La somme des pourcentages ne correspond pas à 100 en raison des possibilités de réponses multiples.

augmente. Cependant, à l'instar d'autres techniques structurées de recherche d'emploi, la fréquentation de ces services diminue après un an de chômage continu. Les jeunes (15 à 24 ans) en particulier ont délaissé cette ressource, le taux passant de 62 % en 1977 à 26 % en 1997. Les hommes ont été relativement plus nombreux que les femmes à s'adresser à un service de placement public, bien que cette différence se soit estompée avec le temps.

Offres d'emploi

Les employeurs ont, depuis de nombreuses années, fait paraître leurs offres d'emploi dans des journaux et d'autres publications. En outre, cette pratique s'étend désormais à l'Internet.

Le pourcentage de chômeurs à la recherche d'emploi qui ont consulté les offres d'emploi dans une période typique de quatre semaines a considérablement progressé avant de fléchir. En 1977, 40 % des chômeurs consultaient les offres d'emploi. Ce pourcentage a augmenté régulièrement

pendant plus de 10 ans, atteignant un sommet de 59 % en 1993, puis a glissé à 47 % en 1997.

On ne s'étonnera pas de constater que cette technique est de plus en plus utilisée à mesure que les autres méthodes s'avèrent infructueuses et que le chômeur commence à montrer des signes d'épuisement. En fait, la recherche passive d'emploi (consulter les offres d'emploi seulement) a augmenté régulièrement depuis 20 ans, passant de 3 % en 1977 à 8 % en 1997³. Cette progression s'observe principalement chez les chômeurs de longue date (de 4 % à 12 %).

Les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes à consulter les offres d'emploi. Le fait que les emplois typiquement recherchés par les femmes soient plus souvent annoncés que les emplois recherchés par les hommes peut expliquer ce résultat. De même, cette technique de recherche d'emploi convient peut-être davantage aux femmes qui ont des obligations familiales (Clemenson, 1987).

Les chercheurs d'emploi qui ont un faible niveau d'instruction (moins d'une 9^e année) sont moins portés que les autres à consulter les annonces d'offres d'emploi. Il s'agit peut-être d'une conséquence de capacités limitées de lecture et d'écriture, lesquelles sont en corrélation étroite avec le niveau d'instruction (Statistique Canada, 1996). Le genre d'emplois que recherchent ces personnes serait une autre explication possible.

Offres d'emploi et de service

Les annonces d'offres d'emploi peuvent servir à la fois à recueillir de l'information et à faire état de sa disponibilité pour travailler⁴. Répondre à une offre d'emploi et faire paraître une offre de service sont devenues des techniques plus répandues au cours des années 90⁵. La proportion de chercheurs d'emploi qui ont répondu à une annonce ou en ont fait paraître une au cours d'une période de quatre semaines est passée de 15 % en 1977 à 19 % en 1997. Cette pratique était plus courante chez les femmes que chez les hommes, et en particulier chez les personnes ayant fait des études postsecondaires. Toutefois, par rapport à la consultation des offres d'emploi, répondre à une annonce ou en faire paraître une a reculé chez les chômeurs de longue date.

Depuis 1977, pour 100 chercheurs d'emploi qui consultaient les offres, entre 31 et 40 ont répondu à une annonce ou en ont fait paraître une. Or, ce rapport a atteint un sommet en 1997.

Rôle des amis et des parents

Le pourcentage de chercheurs d'emploi qui ont sollicité l'appui d'amis et de parents a doublé entre 1977 et 1994, passant de 13 % à 26 %. Bien que cette pratique ait glissé à 22 % en 1997, les amis et la famille sont demeurés une source importante de renseignements et de pistes pour de nombreux chercheurs d'emploi.

Depuis 20 ans, le recours aux contacts personnels a évolué. En 1977, on avait observé une diminution après six mois de chômage. En 1997, la probabilité de faire appel aux contacts personnels avait augmenté durant les six premiers mois de chômage, après quoi elle s'était stabilisée. Ce changement peut refléter la plus grande importance accordée au réseautage. Cette technique de recherche d'emploi est utilisée plus souvent par les diplômés universitaires et les personnes ayant entre 25 et 34 ans.

Le recours aux bureaux de placement privés augmente avec le niveau d'instruction

Le délaissement des services de placement publics n'a pas donné lieu à une utilisation accrue des bureaux de placement privés. Le recours aux bureaux privés est demeuré relativement faible depuis 1977 (entre 3 % et 5 % des chercheurs d'emploi), la proportion diminuant après une année ininterrompue de chômage.

L'utilisation des bureaux de placement privés augmente en fonction du niveau d'instruction. Parmi les chômeurs à la recherche d'emploi, 10 % des diplômés universitaires, contre 3 % seulement des personnes n'ayant fait que des études secondaires partielles, se sont adressés à un bureau privé. Bien que certaines de ces établissements placent des travailleurs manuels ou peu spécialisés (Conférence internationale du Travail, 1994), la plupart offrent leurs services à des chercheurs d'emploi dotés de compétences techniques ou profes-

sionnelles qui exigent des études postsecondaires.

Les syndicats sont-ils utiles?

La plupart des syndicats n'offrent pas de services de placement. Ainsi, même si un Canadien sur trois est syndiqué, peu de chercheurs d'emploi ont fait appel aux syndicats pour trouver du travail. Au cours des 20 dernières années, le pourcentage de chômeurs à la recherche d'emploi qui se sont adressés à un syndicat pour trouver un emploi est passé de 4 % à 2 %. Les travailleurs des secteurs de la construction et de la transformation, par exemple, sont parmi les rares à y avoir eu recours.

Le nombre de chercheurs d'emploi à s'être adressés à un syndicat varie en fonction du cycle de chaque secteur d'activité. Le nombre de personnes qui ont communiqué avec un syndicat au cours d'une période typique de quatre semaines a atteint 63 000 en 1983, pour ensuite diminuer et remonter, et s'établir finalement à 45 000 en 1993.

Ce sont presque uniquement des hommes qui se sont adressés à un syndicat, ce qui témoigne de la place prédominante qu'ils occupent encore dans les métiers et les emplois manuels. Les travailleurs plus âgés (55 à 64 ans) ont davantage recours à cette technique de recherche d'emploi, fort probablement parce qu'ils ont des privilèges d'ancienneté. Les chercheurs d'emploi munis d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires, tel qu'un certificat de métier, font plus fréquemment appel au syndicat.

Le nombre de techniques de recherche d'emploi

Globalement, le nombre de techniques de recherche d'emploi utilisées est demeuré très stable, malgré les changements observés depuis 20 ans. Au cours d'une période typique de quatre semaines, les chômeurs à la recherche d'emploi ont eu recours à une moyenne de deux techniques.

Cette stabilité globale dissimule le pourcentage grandissant de chercheurs d'emploi qui utilisent une seule technique pendant quatre semaines ou qui en utilisent quatre et plus. Le pourcentage de chercheurs d'emploi qui ont fait appel à une seule méthode est passé de 36 % en 1977 à 45 % en 1997, et celui des chercheurs qui ont utilisé au moins quatre techniques, de 10 % à 12 %. Le pourcentage de techniques uniques passives (consulter seulement les offres d'emploi) a doublé, passant de 8 % en 1977 à 17 % en 1997.

Sommaire

Les chercheurs d'emploi délaissent les organisations telles que les bureaux de placement publics et les syndicats, et se tournent davantage vers les annonces d'offres d'emploi, en plus des amis et de la famille. Une plus forte proportion de gens utilisent une seule technique de recherche au cours d'une période typique de quatre semaines, alors que d'autres font appel à plusieurs techniques.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution. La hausse du chômage de longue date a entraîné une augmentation globale de l'utilisation des annonces d'offres d'emploi. Les changements apportés au rôle des services de placement publics ont pu contribuer à un recul de la fréquentation de ces organismes. En outre, l'importance croissante accordée au réseautage dans les guides de recherche d'emploi est peut-être le fruit du recours accru à la famille et aux amis.

Dans l'ensemble, l'évolution des techniques de recherche d'emploi reflète peut-être les transformations plus profondes du marché du travail depuis deux décennies. On pense notamment à la participation accrue des femmes au marché du travail et à l'accroissement du pourcentage de travailleurs plus scolarisés et plus âgés. De même, influe possiblement sur cette évolution la proportion accrue d'emplois administratifs, professionnels et techniques. □

Notes

1 Pour plus de renseignements sur les changements apportés au programme d'assurance-emploi et aux Centres d'emploi du Canada, voir Développement des ressources humaines Canada (1995).

2 L'EPA n'identifie pas les prestataires de l'assurance-emploi. De même, les prestataires de l'assurance-emploi ne sont pas nécessairement sans emploi, au sens de l'EPA. Une étude de Statistique Canada montre bien les différences statistiques et conceptuelles entre ces deux sources (Lévesque, 1989).

3 Les chercheurs d'emploi passifs (c'est-à-dire ceux qui ne font que lire les offres d'emploi) sont considérés comme des chômeurs au Canada, alors qu'ils ne font pas partie de la population active aux États-Unis. Cette différence se répercute sur le nombre de chômeurs, plus particulièrement sur celui des chômeurs de longue date. Pour plus de renseignements concernant l'effet de la recherche d'emploi passive sur les mesures du chômage, voir Macredie (1997).

4 Les données relatives aux annonces d'offres d'emploi se classent en trois catégories : les consulter, y répondre et faire paraître une offre de service.

5 Répondre à une annonce ou en faire paraître une sont classés dans la même catégorie, car ces deux techniques constituent une offre de service, et peu de personnes font paraître une offre de service.

Documents consultés

CANADA. Commission d'enquête sur l'assurance-chômage, sous la présidence de C.E. Forget, *Rapport de la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage : Résumé*, la Commission, Ottawa, 1986.

CLEMENSON, H.A. «Les chômeurs : leurs méthodes de recherche d'emploi, 1977-1986», dans *La population active*, n° 71-001-XPB, vol. 43, n° 10, octobre 1987, p. 85-121.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL. *The Role of Private Employment Agencies in the Functioning of Labour Markets*, 81^e session, rapport VI, Bureau international du Travail, Genève 1994.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Un système d'emploi pour le Canada du XXI^e siècle : guide des dispositions législatives sur l'assurance-emploi*, Ottawa, 1995.

LÉVESQUE, J.-M. «Les chômeurs et l'assurance-chômage», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue, vol. 1, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1989, p. 54-62.

MACREDIE, I. *Effets des instruments d'enquête sur l'écart entre les taux de chômage canadien et américain*, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Statistique Canada, Ottawa, 1997.

STATISTIQUE CANADA. *Lire l'avenir : un portrait de l'alphabétisme au Canada*, n° 89-551-XPB au catalogue, Ottawa, 1996.